

# **GRAIE**

Siège social : Domaine scientifique de la Doua – Bât. CEI-Insavalor  
66 Boulevard Niels Bohr – BP 52132 – 69603 Villeurbanne cedex  
Association régie par la loi de 1901

## **Comptes annuels** **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2007

**GRAIE**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le*

*31 décembre 2007*

## **Rapport général du commissaire aux comptes**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association GRAIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**GRAIE**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le*

*31 décembre 2007*

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels,

Fait à Lyon, le 19 mars 2008

**Le commissaire aux comptes**

---

**Bau-Chevallier et associés**



Philippe Bau

---

# BILAN - ACTIF du GRAIE

## année 2007

<b>ACTIF</b>		2007			2006
		Brut	Amortisem provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations incorporelles :				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, et droits similaires	5 421	4 402	1 018	
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	30 643	27 700	2 943	4 085	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2) :					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	<b>TOTAL I</b>	36 064	32 103	3 961	4 085
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stock et en-cours :				
	Matières premières et autres approvisionne-				
	En-cours de production (biens et service) (a)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	195 514		195 514	113 257
	Autres créances	12 274		12 274	52 146
	Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	98 439		98 439	77 837	
Compte de Régularisat.	Charges constatées d'avance (3)	3 807		3 807	13 676
	<b>TOTAL II</b>	310 035		310 035	256 915
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV +V)</b>	346 098	32 103	313 995	261 000
(1) Droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(a) A vérifier, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.					



# BILAN - PASSIF du GRAIE

## année 2007

<b>PASSIF</b>		<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fond associatif sans droit de reprise (dont subv. d'invest. non renouvel.)	14 506	14 506
	Fond associatif avec droit de reprise à dissolution de l'assoc.		
	Ecart de réévaluation (à détailler)		
	<b>Réserves :</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Affectation au "projet associatif" (des exercices précédents)		
	Report à nouveau (a)	8 246	7 437
Résultat comptable de l'exercice (b)	21 766	809	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fond associatif pouvant être repris avant dissolution de l'assoc.			
Fond associatif repré. biens qui se déprécient & qui ne seront pas renouvel.			
Subventions d'investissement (renouvelable)			
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL I</b>	44 518	22 751
<b>Provision pr risques et charges</b>	Provisions pour risques	42 539	36 694
	Provisions pour charges	53 566	24 496
	<b>TOTAL II</b>	96 105	61 190
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources	6 451	12 451
	<b>TOTAL III</b>	6 451	12 451
<b>DETTES (1) (d)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	44	43
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	15 550	13 958
	Dettes fiscales et sociales	59 726	56 009
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115		
Instruments de trésorerie			
Comptes régularisat.	Produits constatés d'avance	91 486	94 597
	<b>TOTAL IV</b>	166 922	164 608
	<b>V</b>		
	<b>TOTAL GENERAL (I +II +III +IV +V)</b>	313 995	261 000
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs (a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte (c) Dettes sur achats ou prestations de services (d) A l'exception, pour application de (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

## COMPTE DE RESULTAT du GRAIE année 2007

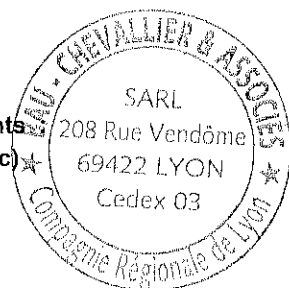
PRODUITS	Année 2007	Année 2006
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers) (1) :</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	390 366	123 113
<b>SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	390 366	123 113
Dont à l'exploitation :		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	315 377	170 645
Cotisations	47 300	43 500
Dons, legs et donations		
Autres produits	19 921	18 171
Reprise sur provisions, amortissements et transferts de charges	50 293	60 776
<b>SOUS-TOTAL B</b>	432 891	293 092
<b>TOTAL I (A + B)</b>	823 257	416 205
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Produits financiers :</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 648	747
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	1 648	747
<b>Produits exceptionnels :</b>		
Sur opérations de gestion	39	1 968
Sur opérations en capital		29
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL IV</b>	39	1 997
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>	12 451	14 390
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)</b>	837 394	433 339
<b>Solde débiteur - perte (2)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	837 394	433 339
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>	26 838	11 203
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de ...		
(a) A inscrire, le cas échéant sur des lignes distinctes.		
(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe moins (-)		

### TABLEAU DES AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE APRES AFFECTATION AU PROJET ASSOCIATIF

<b>Origines</b>		
● Report à nouveau antérieur après éventuelle reprise des fonds affectés antérieurement au projet associatif		8 246
● Excédent disponible, après affectation au projet associatif, ou déficit comptable		21 766
● Prélèvements sur les réserves		
<b>Affectations</b>		
● Affectation aux réserves		
● Report à nouveau	30 012	

# COMPTE DE RESULTAT du GRAIE année 2007

CHARGES	Année 2007	Année 2006
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (1) :</b>		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matière premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	438 068	118 143
Impôts, taxes et versements assimilés	10 323	8 445
Salaires et traitements	208 586	175 545
Charges sociales	85 303	75 390
Dotations aux amortissements, provisions et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	2 421	2 580
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges	59 411	33 454
Autres charges (dont cotisations)	560	5 293
<b>TOTAL I</b>	<b>804 672</b>	<b>418 850</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	4 505	1 229
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 505</b>	<b>1 229</b>
<b>Impôts sur les sociétés (V)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>6 451</b>	<b>12 451</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>815 628</b>	<b>432 530</b>
<b>Solde créditeur - Excédent (2)</b>	<b>21 766</b>	<b>809</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>837 394</b>	<b>433 339</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>	<b>26 838</b>	<b>11 203</b>
<b>(*) Y compris :</b>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		
(a) Y compris droits de douane		
(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe moins (-)		
(c) Y compris éventuelles dotations aux amortissements des charges à répartir		



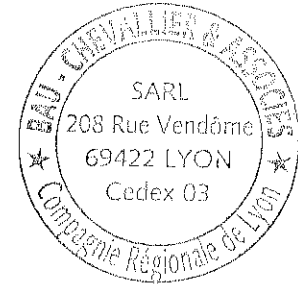
## TABLEAU DES AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT COMPTABLE AUX PROJETS ASSOCIATIFS

		<b>Excédent comptable</b>	<b>81 177</b>
● Provision / risques	5 845		
● Prov. projets ass. OTHU	18 566		
● Prov. projets ass. NOVA	35 000		
<b>Excédent ou déficit après affectations</b>	<b>21 766</b>		

## ANNEXE AUX COMPTES - EXERCICE 2007

Total du bilan : 313 995 Euros

Excédent : 21 766,34 euros



Les notes développées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/03/2008 avec les dirigeants de l'association.

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour le calcul des amortissements, ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2007 est marquée par l'organisation de la conférence internationale Novatech 2007, qui a rassemblé plus de 600 participants sur 3 à 5 jours en juin 2007. Cette manifestation a lieu tous les 3 ans.

Le budget de Novatech représente 46 % du budget de l'année.



## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé :**

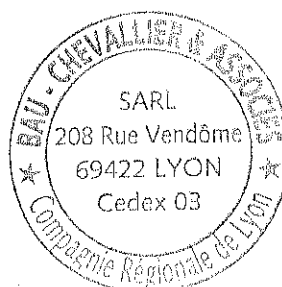
Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	4 162	1 259		5 421
Immo. Corporelles	31 306	1 038	1 701	30 643
Immo. Financières				
<b>TOTAL</b>	<b>35 468</b>	<b>2 297</b>	<b>1 701</b>	<b>36 064</b>

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	4 162	240		4 402
Immo. Corporelles	27 221	2 181	1 701	27 701
Titres équivalence				
Autres Immo. financières				
<b>TOTAL</b>	<b>31 383</b>	<b>2 421</b>	<b>1 701</b>	<b>32 103</b>

**Etat des créances :**

	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant	207 788	207 788	
Charges constatées d'avance	3 807	3 807	
<b>TOTAL</b>	<b>211 595</b>	<b>211 595</b>	

**Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :****4 772 Euros****Charges constatées d'avance :****3 807 Euros**

**3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions :**

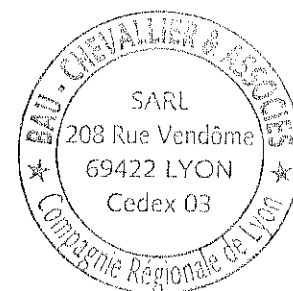
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	61 190	59 411	24 496	96 105
Provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL</b>	61 190	59 411	24 496	96 105

**Détail des reprises sur provisions :**

	Diminution
Reprise de la provision pour Projet associatif ZABR	2 496
Reprise de la provision pour Projet associatif OTHU	22 000
<b>TOTAL</b>	24 496

**Détail de la dotation sur provisions :**

	Augmentation
Provision pour projet associatif, pour Novatech	35 000
Provision pour projet associatif, dans le cadre de l'OTHU	18 566
Provision pour risques de licenciement	3 645
Provision pour risques de pertes sur subventions	2 200
<b>TOTAL</b>	59 411



La provision pour risque de licenciement disponible est de 36 232 €.

La provision pour risques de pertes sur subventions est de 6 307 €.

**Fonds dédiés**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Donation ARALEPB pour la ZABR	12 451	6 451	12 451	6 451
<b>TOTAL</b>	12 451	6 451	12 451	6 451

**Etat des dettes :**

	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1 an – 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières et crédits	44	44		
Fournisseurs	15 550	15 550		
Dettes fiscales & sociales	59 726	59 726		
Autres Dettes	115	115		
Produits constatés d'avance	91 486	91 486		
<b>TOTAL</b>	166 921	166 921		

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan :**

44 Euros

**Produits constatés d'avance :**

91 486 Euros

#### 4. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

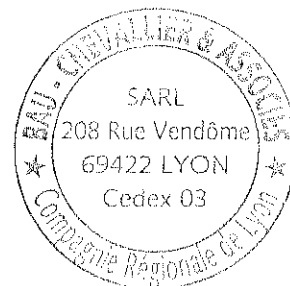
Les produits détaillés dans le compte de résultat incluent :

##### Produits à recevoir :

	Produits
Contribution CNR journée ZABR sur les flux polluants	4 000
Contribution animation gestion technique de l'OTHU	772
TOTAL	4 772

##### Produits constatés d'avance :

	Montant
Adhésions 2008	1 080
Inscriptions Novatech	4 000
Subvention Diren / journée Eaux Pluviales Inondation	8 500
Subvention Agence de l'Eau / séminaire Yzeron	2 000
Subventions Agence de l'Eau – Région Rhône-Alpes / journée ZABR sur les flux polluants	13 800
Subvention Agence de l'Eau / ouvrage ZABR sur le Rhône	5 000
Subventions Autres régions et Diren / ouvrage ZABR sur le Rhône	23 500
Subvention Interreg / ZABR	4 873
Animation de l'OTHU – Programme ANR 2006-2008	11 469
Contribution CNR journée ZABR sur les flux polluants	4 000
Financement Cluster Environnement de la Région Rhône-Alpes / animation ZABR	13 265
TOTAL	91486



Les charges détaillées dans le compte de résultat incluent :

##### Charges constatées d'avance :

	Charges
Sur fournisseurs	1 328
Temps passé sur journée les flux polluants 2008	2 479
TOTAL	3 807

##### Charges à payer :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes fiscales & sociales	0
Autres Dettes	0
TOTAL	44

## 5. TRAITEMENT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Ne sont comptabilisées dans les contributions volontaires en nature que les mises à disposition à titre gratuit de locaux, du matériel informatique, de la reproduction, ainsi que les pauses café offertes par certaines collectivités à l'occasion de conférences et réunions de réseaux.

Le bénévolat dans les comités de programme, les intervenants lors de réunions et conférences, les participations des administrateurs aux instances du Graie ou la représentation ne sont pas comptabilisés.

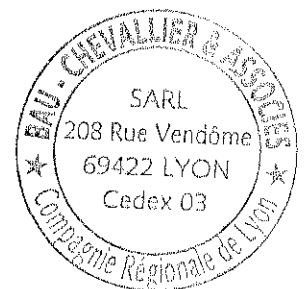
Répartition par nature des Charges	Montant
Alimentaire	2 068
Locaux	11 400
Mise à disposition de matériel	2 390
Echanges de Marchandises (Presse)	10 980
TOTAL	26 838

Répartition par nature des Produits	Montant
Prestations en nature	24 770
Dons en nature	2 068
TOTAL	26 838

## 6. EFFECTIF MOYEN

(décret 83-1020 du 29 novembre 1983 article 24-22)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	3
TOTAL	6



GRAIE

Exercice clos le  
31 décembre 2007

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association GRAIE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Lyon, le 19 mars 2008

Le commissaire aux comptes

---

**Bau-Chevallier et associés**



Philippe Bau

---